AU SÉNAT

Séance du 7 juin 1898

L'ordre du jour comporte au début la discussion du projet de loi relatif à la trahison et à l'espionnage.

Beaucoup de sénateurs en séance.

M. Morellet, rapporteur, a la parole. (Mouvement d'attention).

LA LOI SUR LA TRAHISON
ET L'ESPIONNAGE

M. Morellet, rapporteur.— Le projet qui vous est soumis n'est pas susceptible d'effet rétroactif : c'est ce qui le place au-dessus des passions qui ont pu être soulevées hors de cette enceinte à propos d'un procès fameux. (Mouvements divers.

Tout d'abord, nous avons refusé de jamais reconnaître à la trahison le caractère politique qui évitait aux coupables l'application de la peine de mort. Ce principe admis, nous avons appliqué la peine de mort au coupable de trahison en cas de guerre et, en cas de paix, à certaines catégories de personnes (Mouvements divers), et en raison de certains faits.

D'un autre côté, nous faisons une distinction entre le Français et l'étranger, et nous introduisons certaines atténuations en faveur de ce dernier. Nous avons cru nécessaire de frapper tous les actes délictueux qui menacent la défense nationale ; nous avons ainsi comblé certaines lacunes (Très bien ! très bien ! à droite).

Notre projet a été, dans la presse, l'objet d'inévitables critiques. On l'a accusé d'être trop draconien et aussi d'être insuffisant. Vous apprécierez la valeur de ces reproches. (Applaudissements sur un grand nombre de bancs).

La discussion générale est close.

M. le président. — Plusieurs membres m'ont demandé à la dernière séance que le projet, vu son importance, fût soumis à deux délibérations et que, par conséquent, on revînt sur la déclaration d'urgence.

M. Morellet. — La commission ne s'oppose pas au retrait de l'urgence.

Le retrait de l'urgence est prononcé.

La peine de mort

L'article 1er vise les modifications des articles 75 à 83 du code pénal.

M. le général Billot fait une réserve sur la nouvelle rédaction de l'article 75 et espère qu'il s'entendra avec la commission entre les deux lectures.

M. Morellet maintient le texte de la commission.

M. Levet demande au ministre de la guerre de s'expliquer.

M. le général Billot demande de substituer à la rédaction de la commission celle de la Chambre des députés qui a déclaré punissable de mort celui qui livre des objets, plans, écrits, documents ou renseignements dont le secret intéresse la défense du territoire et dépendances ou la sûreté de l'Etat.

La commission propose de dire : renseignements secrets intéressant la sûreté de l'Etat, et le ministre demande au Sénat de repousser cette proposition nouvelle qui présente de sérieux inconvénients.

M. Morellet. — La différence entre les deux textes, c'est que le nôtre ne s'appliquera pas quand les renseignements et documents n'ont pas été tenus secrets par l'autorité compétente ; cette question sera résolue soit par les cours d'assises, soit par les conseils de guerre, soit soit dans certains cas par le Sénat lui-même, constitué en Haute-Cour de justice.

M. le général Billot. — M. le rapporteur a toujours parlé des documents secrets, il n'a rien dit des renseignements ; mais un renseignement peut ne pas être secret et intéresser l'ennemi.

M. Morellet. — Un renseignement est secret toutes les fois que l'autorité a pris ses précautions pour l'empêcher d'être divulgué.

M. de Freycinet. — La rédaction de la commission ne vise pas un certain nombre de cas dont l'importance est considérable. Si l'ennemi est sur notre territoire, tout renseignement sur la situation de notre armée peut lui causer le plus grave préjudice, et cependant il n'y a rien là de secret.

La rédaction de la commission est donc à côté du fait qu'elle peut prévenir ; elle a besoin d'être revue et il faudrait renvoyer l'article à la commission.

M. Morellet, rapporteur. — La commission ne s'oppose pas au renvoi.

Les articles 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83 sont adoptés.

Juridictions militaire ou civile

L'ensemble de l'article 1er du projet est réservé.

Les articles 2 et 3 sont adoptés.

La commission propose de supprimer l'article 4, voté par la Chambre, et appliquant la juridiction militaire quand certains des accusés doivent y être déférés.

La commission demande que la poursuite entière ait lieu devant les tribunaux ordinaires.

L'article 4 de la Chambre est repoussé.

L'article 4 de la commission est renvoyé à la commission.

L'article 5 est adopté.

M. le Président rappelle qu'il existe un paragraphe additionnel de M. de Sal, supprimant pour les prévenus les dispositions bienveillantes de la loi du 3 décembre 1897.

M. de Sal explique qu'il a pensé qu'on devait refuser à un accusé de cette sorte de crime, le droit d'être assisté d'un conseil pendant les interrogatoires, car il est vraiment peu intéressant.

M. Morellet dit qu'un accusé est toujours intéressant ; un coupable ne l'est pas.

Le rapporteur ajoute que la commission, désireuse d'entourer une pareille question de toutes les garanties, accepte le renvoi du paragraphe additionnel.

M. Milliard appuie la demande de renvoi.

M. Trarieux s'oppose au renvoi qui, malgré tout, préjugerait dans une certaine mesure la solution de la question.

L'orateur combat l'amendement de M. de Sal, qui, dit-il, est un retour en arrière.

D'ailleurs, il doit y avoir identité de règles devant les tribunaux civils ou militaires.

Si les juges d'instruction sont faillibles, les officiers ne le sont pas moins, et il serait illogique de ne pas prendre les mêmes précautions à l'égard de ceux-ci et de ceux-là. Il n'y a pas deux justices, il n'y en a qu'une.

L'orateur insiste pour que l'amendement ne soit pas renvoyé à la commission.

M. Milliard répond qu'il a le respect de toutes les juridictions et le respect de la chose jugée.

Il demande au Sénat d'ordonner le renvoi de l'amendement à la commission.

Après des observations de MM. Tillaye et Maxime Lecomte, le renvoi est ordonné.

Les articles 6 et 7 sont adoptés.

Le Sénat s'ajourne à vendredi trois heures.

La séance est levée à 5 heures 1/2.

Chronique Électorale

7e CANTON NORD-EST DE LILLE

Ça y est. L'*Echo* a sa victime, et ainsi que nous l'avions fait prévoir hier, c'est M. Fauchille, avocat distingué — distingué par l'*Echo* — qui accepte l'honneur d'éviter à M. Dubar le danger d'une candidature.

C'est dans une réunion tenue à Fives avant-hier soir, que s'est jouée la comédie au cours de laquelle le sacrifice d'Isaac Fauchille, fils d'Abraham Dubar, a été résolu.

Nous disons la comédie, car il suffit de parcourir les trois colonnes que l'organe des nourrices consacre à cet événement pour se rendre compte que la candidature Fauchille n'est qu'un true imaginé par la coalition réactionnaire pour tenter de piper des suffrages républicains.

Constatons tout d'abord que cette réunion avait été convoquée par trois personnes dont M. Gossart, conseiller municipal. Or, M. Gossart est, à tous les titres, l'homme de la *Dépêche* et de la *Croix* ; dans la dernière séance du Conseil, il a voté pour le maintien de la Faculté catholique à l'hôpital de la Charité. C'est donc un clérical avéré, dont tous les actes tendent au développement des idées réactionnaires, et qui, par conséquent, n'a organisé la réunion d'hier que pour servir la politique cléricale.

Puis, au cours de la réunion, M. Dubar avoua avoir eu une entrevue avec le comité réactionnaire et lui avoir dit qu'il n'avait pas de candidat, déclaration étrange puisqu'il avoue d'autre part avoir sollicité plusieurs personnes, dont M. Fauchille qui a accepté.

Enfin c'est le candidat lui-même, M. Fauchille, qui, à une question indiscrète posée par un électeur, répond qu'au second tour de scrutin, s'il n'arrivait pas en tête, « il assurerait par tous les moyens la défaite du collectivisme. »

Or, comme le candidat de l'*Echo* sait très bien le sort qui l'attend, sa réponse équivaut à déclarer qu'il n'est candidat que pour faire le jeu du clérical Battet-Rogez.

Le raisonnement des ralliés d'hier est d'ailleurs bien simple :

« Nous n'avons battu M. Sever, se disent-ils, qu'avec les voix de M. Tribourdeaux, il faut les conserver. Si nous ne présentons qu'un candidat, clérical connu, soutenu par la *Dépêche* et la *Croix*, ils s'abstiendront. Si, au contraire, nous présentons en outre un homme nouveau, auquel nous mettrons un faux nez républicain, nous pouvons espérer amener sur son nom les électeurs de M. Tribourdeaux qui, au second tour, suivront leur candidat, celui-ci se désistant en faveur du candidat clérical, notre vrai candidat. »

Voilà le secret de la comédie jouée par l'*Echo* et la *Dépêche*, ces frères siamois de la réaction cléricale, dans laquelle M. Fauchille tient le rôle de victime résignée.

Les républicains qui, par rancune contre M. Sever, ont voté pour M. Rogez et assuré ainsi l'échec de M. Brisson, seront-ils à la fois dupes et complices de cette tactique ?

Indépendamment de la candidature socialiste, une candidature républicaine doit, dit-on, être posée avec l'appui du *Progrès*. M. Fauchille fera bien dans ce cas d'insérer cette annonce : « **On demande des électeurs** » à la quatrième page de l'*Echo du Nord* (*25 centimes la ligne de 20 lettres*).

AU CATEAU

Nous lisons dans le *Progrès du Nord* les lignes suivantes, que nous nous garderons de commenter, car elles prouvent bien en quelle profonde estime notre rédacteur en chef est tenu, même par ceux qui sont parfois ses adversaires :

« On sait qu'en même temps que les électeurs du canton Nord-Est de Lille, les électeurs du Cateau sont convoqués, le 19 juin, à l'effet de nommer un conseiller général, en remplacement de M. Simoens, qui avait succédé au regretté Charles Seydoux, et que l'état de sa santé a obligé à démissionner.

« Deux candidatures sont déjà posées : celle de M. Lefèvre, banquier, clérical et celle de M. Slauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*. Faisant abstraction de la question politique, nous tenons à adresser au confrère qui entre en lice, un salut d'autant plus cordial que M. Slauve est en même temps qu'un écrivain de valeur et un orateur d'une réelle éloquence, un politique avisé, dont les polémiques courtoises ont beaucoup contribué à rendre moins aigue la lutte entre socialistes et républicains.

« Si le parti socialiste avait beaucoup de candidats comme notre confrère, il est bien des hostilités qui se trouveraient désarmées. »

Manifestation socialiste
A PARIS

Le Punch de la « Petite République ». — Grandiose manifestation. — Les discours. — Dans la rue. — Manœuvres policières. Rochefort conspué. — Vive la République sociale !

Paris, 7 juin.

(par téléphone).

Plus de six mille personnes remplissaient, ce soir, la salle du Tivoli-Vaux-Hall.

C'est avec beaucoup de difficultés que les députés et anciens députés convoqués par la *Petite République* ont pu se rendre à la Tribune.

DANS LA SALLE

Les chants de la *Carmagnole*, les cris de : Vive la Commune ! A bas Rochefort ! alternaient.

On a brûlé les drapeaux décorant la salle, en laissant seulement la partie rouge raccrochée à la hampe ; on a brûlé des numéros de l'*Intransigeant*.

Les discours — sur lesquels nous reviendrons demain — ont été accueillis par d'enthousiastes acclamations. Jaurès surtout a été l'objet d'une ovation indescriptible. L'heure tardive à laquelle je vous téléphone ne me permet pas de m'étendre plus longuement sur cette partie de la manifestation. Je dirai seulement que le grand tribun a, dans une langue admirable, prêché la nécessité de l'union du prolétariat pour faire face à la coalition des appétits réactionnaires. »

On a également pris la parole les citoyens Gérault-Richard, Faberot, Lavy, Chauvière, Coutant, Letang. Un ordre du jour en faveur de l'union socialiste a été adopté.

Autour du Tivoli

Dans la rue aux alentours du Tivoli, se pressaient environ trois mille personnes, parmi lesquelles nos amis Viviani, Antide Boyer, colonel Sever, Devèze, député du Gard, Groussier, député de Paris, Slauve-Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, qui n'avaient pu pénétrer dans la salle archi-comble.

La foule était très houleuse à l'extérieur et conspuait ferme Rochefort.

Viviani et Slauve-Evausy proposèrent d'organiser une réunion à la salle du Commerce. Cette proposition transmise de bouche en bouche, fut accueillie avec enthousiasme.

Aussitôt Viviani, Antide Boyer et Slauve prirent la tête d'une colonne d'où s'élevaient en une immense clameur les cris de : Vive la Commune ! alternant avec ceux de : A bas Rochefort !

La police essaya vainement de s'opposer au passage du cortège.

Le citoyen Slauve fut même sommé par un agent, *d'avoir à rentrer immédiatement chez lui (ici) sous peine de passage à tabac.*

La menace ne fut pas suivie d'effet et le policier fut repoussé sous les huées de la foule qui, sans plus d'encombre, se dirigea vers la salle du Commerce.

Veto ministériel

Mais un agent de Barthou était déjà venu et avait défendu au patron de l'établissement d'ouvrir son hall, « sous peine de poursuites correctionnelles », pour organisation illégale de réunion publique.

Malgré l'insistance de Viviani et de Slauve, la réunion ne put avoir lieu.

Nos amis invitèrent alors les manifestants au calme et ils les entraînèrent vers le haut du boulevard de la République, d'où ils regagnèrent le boulevard Magenta.

Le faubourg du Temple était noir de monde, et l'on sait qu'il est un foyer toujours ardent de révolution.

Superbe manifestation

L'immense cortège se déroula paisiblement malgré de nouvelles tentatives policières pour le couper, et à chaque charge de la police, des protestations véhémentes s'élevaient de la foule contre le gouvernement ; mais les cris de « Conspuez Rochefort » dominaient.

Un déploiement de forces considérables de policiers et la garde républicaine à cheval gardaient les alentours du Tivoli et les rues avoisinantes.

Au moment où je vous téléphone, on ne signale aucun incident grave.

E. R.

INFORMATIONS

Le double assassinat de Charenton

Arrestation du coupable

Paris, 7 juin.

L'assassin de Charenton, Pegnez, a été arrêté ce matin comme il se rendait chez sa maîtresse.

Il avait lu les journaux et avait constaté que son signalement avait été donné très exactement par eux.

Pour dépister les recherches, il avait laissé intentionnellement son chapeau dans un café.

En sortant du café, il acheta un chapeau de paille et parcourut ensuite les rues de Charenton.

Il avait dit à sa maîtresse de rentrer à l'hôtel, lui promettant d'aller la rejoindre.

On plaça des agents de la sûreté près de l'hôtel.

Ce matin, Pegnez, qui rentrait vers huit heures, a été arrêté sur le quai de l'Ile Martinet, non loin du petit pont.

En le voyant, les agents voulurent l'arrêter ; l'un d'eux s'approcha le premier et voulut le saisir ; mais l'assassin, tirant un revolver de sa poche, en tira un coup sur l'agent ; ensuite il se tira une balle dans le palais, ne se blessant que légèrement ; il a même demandé à ce qu'on le laissât debout.

Le procureur de la République, prévenu, est parti ce matin, à 11 heures, avec M. Cochefert à Charenton.

ARRESTATION DE SCHNEIDER

Paris, 7 juin.

Xavier Schneider, l'assassin de Mme Leprince, fabricante de fleurs artificielles, 119, rue Saint-Denis, vient d'être arrêté à Mulhouse.

Comme jadis Foullois, qui, lui aussi, avait assassiné son patron pour le voler, Schneider s'était imaginé qu'une fois la frontière passée il n'avait plus rien à craindre de la police.

Foullois s'était sauvé à Strasbourg ; Schneider s'était réfugié à Mulhouse.

Il assistait, hier soir, à la représentation de *Madame Sans-Gêne* donnée par la tournée théâtrale Simon, lorsqu'il fut reconnu par des agents, d'après le signalement envoyé par la police française.

On l'attendit à la sortie pour l'arrêter. Se voyant pris, il tira cinq coups de revolver sur les agents, dont pas un ne fut touché. Tournant alors l'arme contre lui-même, il se logea la sixième balle dans la tempe droite.

Il ne se tua pas, mais se blessa grièvement. Il fut ramassé et porté au poste.

Les médecins ne savent pas encore si la blessure qu'il s'est faite est de nature à mettre sa vie en danger ou s'il pourra y survivre.

LA CONFÉRENCE SUCRIÈRE

Bruxelles, 7 juin.

Le baron d'Andermont, ministre d'Etat belge, a souhaité la bienvenue aux délégués, aux lieu et place de son collègue des affaires étrangères, empêché.

M. Smet de Nayer, ministre des finances de Belgique, a été nommé président ; le ministre d'Allemagne à Bruxelles, a été nommé vice-président.

Après la constitution du bureau, les membres de la conférence se sont séparés jusque vendredi.

ANNIVERSAIRE FRANCO-IRLANDAIS

Belfast, 7 juin.

Hier a eu lieu une grande manifestation pour célébrer le centenaire du débarquement des troupes françaises en Irlande.

Des rixes graves ont éclaté dans la soirée entre catholiques irlandais et protestants anglais (orangistes).

Les agents ont été forcés de se réfugier dans les casernes.

L'ordre ne s'est rétabli qu'à l'arrivée d'un escadron de dragons et de deux compagnies d'infanterie.

Soixante-dix d'arrestations ont été opérées.

On compte 103 agents et 100 civils blessés.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

La Havane, 7 juin.

L'escadre ennemie a attaqué encore une fois Santiago.

La canonnade a commencé hier, à huit heures du matin, et s'est terminée à onze heures.

Pendant ce temps, le colonel Aldea, avec une colonne, a soutenu un combat contre des rebelles qui protégeaient un débarquement d'Américain du côté de Santiago de Cuba. Deux croiseurs américains aidaient au débarquement.

Ces deux attaques ont été repoussés.

La nouvelle du combat du colonel Aldea arrivant en même temps, on suppose que le bombardement de Santiago avait pour objet de distraire l'attention des forces espagnoles qui tentaient d'empêcher le débarquement.

New-York, 7 juin.

Les cinq mille hommes de troupes américaines qui ont été débarqués à Ponta-Cabresa et qui ont opéré leur jonction avec 3.000 insurgés commandés par Calixto Garcia, forment une colonne qui va marcher maintenant sur Santiago de Cuba. Quelques gros canons de siège auraient été débarqués par les Américains.

On dit, en outre, qu'un des transports américains a mis à terre, près de Santiago, 3000 hommes des compagnies de débarquement avec des détachements du génie et de l'artillerie. On croit que ces hommes font partie du dernier convoi.

L'intention des Américains est d'abord de s'emparer des forts qui défendent la ville et ensuite d'attaquer la place elle-même.

Madrid, 7 juin.

Le général Paudo, commandant espagnol à Santiago, a sous ordres 9.000 réguliers, 500 volontaires et 11.000 hommes contraints au service militaire. L'amiral Cervera a mis à terre les marins de son escadre. Une bataille sérieuse est imminente.

On dit, à Madrid, que le maréchal Blanco, après avoir fait considérablement fortifier Cardenas en cas d'une diversion américaine au nord, a quitté la Havane pour venir en personne commander les opérations aux environs de Santiago contre les insurgés et les Américains débarqués qui ont opéré leur jonction.

Il se peut que les événements se précipitent. D'après les renseignements de la Havane, les Espagnols sont prévenus du projet yankee et massent des troupes et de l'artillerie tout le long de la côte méridionale. Ils comptent aussi sur l'arrivée inopinée de l'escadre Camara qui, si elle marche à toute vitesse et n'est pas interceptée, pourrait, ayant quitté Cadix le 29 mai, atteindre les Antilles vers la fin de la semaine et prendre part à l'action.

Paris, 7 juin.

Le *Matin* reçoit de son envoyé spécial une intéressante correspondance qui fait ressortir les lenteurs des Américains, fait connaître leur pénurie de munitions.

« Malgré tout l'argent, dit-il, dont le gouvernement dispose actuellement, on n'a pas pu arriver à fabriquer les munitions nécessaires pour entrer en campagne.

» J'ai vu défiler les troupes se dirigeant vers leurs camps respectifs. Elles portaient bien la ceinture à cartouches, mais elle était privée de cartouches. Les réserves ne possèdent que 10.000.000 de cartouches ; pour que 100.000 hommes, cela ne ferait que 36 cartouches par homme. En admettant que les manufactures de l'Etat puissent en fabriquer 1.000.000 par jour, bien qu'elles n'aient encore ni l'outillage ni les ouvriers nécessaires à une aussi forte production, elles ne pourraient suffire à en produire la quantité nécessaire pour permettre le commencement des opérations.

Tous les retards apportés à l'entrée effective en campagne pourraient provenir de cette lacune, assurément importante.

» Dans ces conditions, cette guerre, qui devait se terminer en trois semaines, paraît devoir se prolonger tout l'été pour finir entre et aguerrir les hommes et donner à l'armée le temps d'être complètement prête pour l'automne. »

Dernière Heure

La Guerre Hispano-Américaine

Madrid, 7 juin.

Une dépêche officielle de Cervera dit que dix navires américains ont bombardé Santiago.

Le croiseur espagnol Reina Mercédès a eu six tués et 12 blessés ; les troupes ont eu un tué, trois officiers et 17 soldats blessés.

Les américains ont lancé quinze cents obus.

Les dégâts de la batterie de Socapa et du fort Morro, sont sans importance au point de vue militaire.

Les casernes du fort Morro ont souffert, l'ennemi a eu des avaries visibles.

Çà & Là

AFFAIRES MILITAIRES

Le ministère de la guerre vient de fixer le nombre des officiers d'administration de réserve de l'armée territoriale du service des hôpitaux militaires qui seront appelés en 1898.

Pour le premier corps d'armée, seront convoqués à l'hôpital de Lille : six officiers adjoints de 2e classe de réserve, deux officiers adjoints de 2e classe de l'armée territoriale ; à Maubeuge, un officier adjoint de 1re classe, un de 2e classe de réserve, un officier adjoint de 2e classe de l'armée territoriale ; à Dunkerque, deux officiers adjoints de 2e classe de réserve et deux officiers adjoints de 2e classe de l'armée territoriale.

Pour le 2e corps d'armée seront convoqués : à Lille, trois officiers adjoints de 2e classe de réserve, un de 1re classe et deux de 2e classe de l'armée territoriale ; à Maubeuge, un de 2e classe de réserve et un de 2e classe de l'armée territoriale ; à Dunkerque, un de 2e classe de réserve, trois de 1re classe et un de 2e classe de l'armée territoriale.

OPINIONS

VIVE LE PROGRÈS

La traction électrique des bateaux. — Capitalistes et chasse-baquets. — Les privilèges de l'or. — La ruine des humbles. — Résistance désespérée. — Gare demain !

On aurait mauvaise grâce à nous accuser d'être les ennemis du progrès, et pourtant nous pourrions, parodiant une parole célèbre nous écrier : « Oh ! Progrès, que d'abus on commet en ton nom. »

Pour ne parler que d'une entreprise qui a eu son moment de publicité, à grands renforts de banknotes, que d'abus se préparent à commettre, au nom du progrès, les propagateurs intéressés du halage électrique qui, dans les milieux financiers et parmi le public des spéculateurs, battent en ce moment le rappel et font du boniment aux possibles actionnaires, avec le concours très peugracieux de la toute-puissante Réclame.

Certes ce début peut paraître l'expression d'idées routinières, et je vois d'ici ces messieurs de la Finance enfourcher leurs grands chevaux... électriques et me traiter de rétrograde et de mal civilisé. J'ai parlé d'abus, — et je m'explique.

Lorsque la traction électrique fut expérimentée dans la région du Nord, aux environs de Béthune, une véritable consternation régna parmi tout un petit monde dont le gagne-pain est le bord de l'eau : charretiers, entrepreneurs de halage, commerçants et aubergistes dont l'unique clientèle se compose de ces travailleurs que le patois des riverains a baptisés les *chasse-baquets*.

Il est évident que le tractionnement électrique portera un coup mortel à tous ces braves gens. Mais, vous voulez-vous, répondra-t-on ? Le chemin de fer a bien tué les diligences et ruiné les rouliers.

C'est vrai.

Mais l'on n'a pas, que je sache, au début des chemins de fer, barré les grand-routes, et l'on n'a pas dit aux postillons et aux messagers : « Dorénavant vous n'aurez plus le droit de promener vos coches vides et vos camions délaissés sur les grands chemins ! »

Et pourtant, c'est ce que veut faire aujourd'hui la Société de traction électrique sur le canal d'Aire et la Deûle avec extension jusqu'à l'Escaut, contre ces malheureux chasse-baquets.

Non contente du succès bien compréhensible de ses requêtes aux préfets du Nord et du Pas-de-Calais pour obtenir la libre disposition du chemin de contre-halage, — rive droite des canaux, — cette société, au diadème de laquelle brillent les plus belles perles réactionnaires capitalistes de la région, veut en même temps accaparer l'autre rive et s'attribuer ainsi le monopole exclusif de la traction des bateaux.

Les toueurs à vapeurs ne peuvent même pas trouver grâce devant elle, et les autorisations ministérielles vont, paraît-il, s'écrouler comme châteaux de cartes, devant sa toute puissance.

Voyons maintenant les résultats que pourra amener cet envahissement. D'un côté, la ruine de plusieurs centaines d'humbles entrepreneurs de halage et de leurs charretiers ; — la ruine de milliers d'aubergistes et de petits commerçants qu'ils font vivre. De l'autre, quoi ? L'intérêt des mariniers et des armateurs, peut-être ?

Evidemment non, puisqu'ils pourront, si ce privilège odieux n'est pas accordé, profiter sur la rive droite des chevaux électriques, et sur la gauche des chevaux de trait dont la concurrence aura diminué les prix. Les toueurs et les propulseurs à hélice tiendront de leur côté aussi abaisser suffisamment le bénéfice des charretiers pour qu'on ne leur interdise point le chemin de halage, et qu'on ne les ruine pas d'un seul coup, malgré le cri d'angoisse qu'ils poussent actuellement ; malgré cette clameur de détresse que M. Aimé Witz, professeur aux Facultés catholiques de Lille, et grand manitou de la société de halage électrique, qualifie dans son rapport lumineux de « résistance opposée par la routine » et de conseils intéressés de ceux que le nouveau tractionnement doit léser : charretiers et aubergistes.

Qu'on laisse donc ces malheureux user leurs chevaux ; — qu'on les ruine petit à petit, ce sera moins criant, comme abus. Mais le cynisme des richards ne connaît plus de bornes : « Qu'ils meurent, eux et leurs chevaux, — qu'ils fassent faillite, les cabaretiers riverains, mais que les dividendes rappliquent ! » Et l'on parle des juifs !

Des pétitions circulent, des protestations s'élèvent, toutes les pauvres armes dont les humbles disposent se dressent contre la puissance de l'or, — un groupement s'organise : souhaitons qu'il soit fort et qu'il puisse lutter efficacement.

Souhaitons que des députés courageux prennent en mains les intérêts des travailleurs de l'eau ; une pareille résistance ne s'éleva-t-elle pas jadis avec succès aux environs de Saint-Omer ?

Mais prenez garde, bonnes gens, à ces humbles que vous allez briser ! Ils seront socialistes demain, s'ils ne le sont pas encore aujourd'hui

Maurice MONIER, Sénateur

LES

DEUX GOSSES

PAR

PIERRE DECOURCELLE

DEUXIÈME PARTIE

MAISON ZÉPHYRINE, LA LIMACE ET Cie

III

LES DEUX COMTESSES

— Fanfan !... Pauvre Fanfan !... Et Ramon... tous les trois nous sommes heureux ! nous chantons !... Bonjour, ma bonne petite Carmen !... Tiens, embrasse Fanfan !

Thérèse et Joseph fondaient en larmes.

— Il est probable que M. de Montlaur rentrera bientôt, fit le docteur. Il prendra alors les mesures nécessaires... En attendant, il faut autour de la malade le plus grand silence. Vous vous relayerez pour la veiller et vous exécuterez de point en point l'ordonnance que je vous laisse... D'ailleurs, je reviendrai dans l'après-midi.

— Nous aimons trop madame, dit la femme du jardinier, pour rien négliger. Vous pouvez être tranquille, monsieur le docteur.

— Quant à cette lettre que Mme de Montlaur tenait dans sa main, et qui, sans doute, a été la cause déterminante de la maladie...

— Quelle maladie craignez-vous monsieur le docteur ?

— Une méningite, née sans conteste d'une violente émotion. Quant à cette lettre, il importe que personne ne la voie. Elle contient vraisemblablement un secret qu'il n'appartient à aucun de nous de connaître ; je vais la mettre sous enveloppe cachetée, et je la rendrai à Mme de Montlaur quand il y aura lieu...

Le docteur revint dans la journée comme il l'avait dit. L'état de la malade n'avait fait qu'empirer.

Il ne s'était pas trompé, et son diagnostic était exact.

Mme de Montlaur avait bien une méningite.

Vers la fin de la journée, comme il se retirait, une voiture s'arrêta devant la porte.

Il en vit descendre un gros monsieur qu'il connaissait.

C'était Me Lhermitte, notaire à Paris.

— Déplorable ! certainement, cher docteur, disait après quelques moments d'entretien le gros notaire, qui en avait vu bien d'autres. C'est déplorable !... Un ménage gentil qui craque et qui se démantibule : mais ce n'est pas rare. Le mari a dû repartir pour l'Amérique, pour Panama, où il a fait, paraît-il, de très belles affaires. Il laisse à sa femme seulement ce qui lui a été reconnu par contrat...

— Pauvre femme !... Et qu'allez-vous faire ?

— Je suis obligé d'exécuter les ordres donnés... d'autant plus que j'ignore où est mon client. Il ne veut plus que sa femme habite cette maison et je dois mettre en vente la propriété dès maintenant.

Mais dans l'état où est Mme de Montlaur ?

— Oh ! nous aurons des égards, croyez-le bien...

Pendant un mois, la maladie suivit son cours sans que l'habileté du docteur pût en prévenir les péripéties ordinaires.

Aux accès d'un délire épouvantable, succéda un état d'affaissement et de torpeur profond. La figure était d'une pâleur cadavérique et empreinte de stupeur, les pupilles dilatées, le corps toujours couvert de sueur, le pouls déprimé, lent, irrégulier...

La malade ne prononçait plus une parole ; sa respiration était embarrassée.

C'était la mort, la mort prochaine, imminente...

Deux sœurs de charité, amenées par le docteur, veillaient à son chevet ; et déjà leurs lèvres murmuraient les prières des agonisants.

Les deux domestiques restés depuis le départ de M. et Mme de Saint-Hyrieix avaient été congédiés.

Le jardinier et sa femme devaient seuls être gardiens de la maison, jusqu'à ce qu'elle fût louée.

D'ailleurs, ni le mari ni la femme n'avaient voulu accepter d'autre condition.

— Nous savons, avaient-ils dit, nous devinons, à l'absence de monsieur et aux mesures prises, qu'un grand malheur a frappé madame. Nous ignorons quel malheur ; mais, à moins qu'elle ne meure, elle aura besoin auprès d'elle de concours absolument dévoués. Elle a été bonne pour nous jusqu'ici. Nous ne l'abandonnerons que si elle nous chasse.

Et ces deux braves gens s'étaient constitués les esclaves vigilants et fidèles de leur pauvre et chère maîtresse.

Un soir, tous deux pleuraient bien fort en rentrant dans leur petit pavillon...

Le docteur avait déclaré qu'à moins d'un miracle la malade ne passerait pas la nuit...

Les deux serviteurs étaient allés la voir... pour la dernière fois peut-être.

Elle était blanche comme un cierge, les yeux à demi-clos, les paupières laissant apercevoir le regard terne des agonisants.

Ses mains étaient jointes sur sa poitrine, et de ses lèvres noircies sortait un halètement précipité mais à peine perceptible.

Qui sait quelles pensées s'agitent dans le cerveau de ces mourants immobiles et muets ? Qui devinera ce qu'expriment le tremblement de leurs lèvres, les agitations de leurs doigts les longs regards de leurs yeux perdus. Si le corps n'obéit plus à la volonté, l'âme cependant veille encore. Elle règne toujours sur la matière. Peut-être est-ce le combat entre elle et l'esclave obéissant, dont les assistants voient les affres sur le visage du mourant ?

Il arrive parfois que l'âme est victorieuse, que, sous l'empire d'une pensée intense, sous l'effort d'une volonté irrésistible, le corps se soumet. Le mal alors disparaît,.. comme à regret, lentement, cherchant à chaque pas qu'il fait en arrière à reconquérir ce qu'il perd... De là ces guérisons miraculeuses, ces résurrections en quelque sorte, qui déjouent les pronostics les plus certains de la science.

Les croyants disent :

— Dieu a fait un miracle !

Il en fut ainsi pour Hélène.

Le lendemain, quand le docteur arriva, la femme du jardinier était sur le seuil de la porte.

Il lui jeta un regard interrogatif, s'attendant à l'annonce du dénouement.

— Madame a passé une très bonne nuit, dit celle-ci... Elle est tout à fait changée depuis hier soir.

— Que voulez-vous dire ?

— Vers minuit, elle a eu un saignement de nez très fort... Nous ne savions que faire... Nous avons cru que c'était la fin, et nous nous contentions, les bonnes sœurs et moi, d'étancher ce sang. En même temps, une sueur abondante couvrait son corps. Elle, qui n'avait ni bougé ni parlé depuis tant d'heures, se retourna tout à coup et murmura : « A boire ! » d'une voix très distincte. Nous lui donnâmes un peu de tisane... Elle s'agita encore un instant dans son lit, puis peu à peu son soufflement diminua... et enfin cessa... Elle respire maintenant comme tout le monde... bien gentiment... Elle dort... mais sa peau n'est plus sèche. Elle transpire un peu ; elle est moite, comme on dit...

Le docteur n'en écouta pas davantage. Il monta vivement l'escalier.

Tout inexplicable en effet que fût cette modification dans l'état de la malade, l'amélioration était profonde.

Quelques minutes d'examen suffirent au docteur pour s'en convaincre.

Ce n'était pas ce phénomène suprême, si souvent comparé à la lampe qui jette une dernière lueur avant de s'éteindre.

C'était bien une de ces crises comme les décrivent les anciens médecins, « une mutation subite de la maladie amenant la santé ou la mort. »

Cette fois c'était la santé...

La convalescence toutefois fut longue, bien longue.

Déjà le soleil d'automne jaunissait les feuilles, déjà les dernières roses jetaient leur parfum, et, dans le jardin de la petite maison du Parc des Princes, les dahlias offraient leurs colerettes splendides et inodores, — semblables à de belles femmes bêtes, sans qu'Hélène eût encore pu franchir le seuil de sa chambre.